

RAPPORT DE LA COMMISSION

Préavis municipal No 5/2025 relatif à une demande de crédit de CHF 180'000.-
pour des travaux d'aménagement au cimetière de Villars-Ste-Croix.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée par le Conseil s'est réunie le 22.05.2025 à 19h30 pour procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Etaient présents :

Pour la Municipalité: - M. Vincenzo Camuglia, municipal
- M. Georges Cherix, syndic
- Mme Nicole Cattano, municipale
- M. Nicola Cassetta, municipal
- M. Frédéric Strittmatter, municipal

Pour la commission : - M. Pascal Mini, président
- M. Federico Angiolini, membre
- M. Giorgio Bolognese, membre
- M. Joao Cunha, membre
- M. Igor Kortchnoï, rapporteur

La commission a apprécié les explications de M. Camuglia, y compris les photos avec la représentation des maquettes des futures tombes.

On voit que le projet a évolué dans la bonne direction. Avant, la clôture était un mur qui entourait tout le cimetière. Maintenant, c'est un muret à hauteur variable et plus petite qu'initialement (une partie est déjà réalisée). Par endroits, le muret sera complété par des barrières ajourées par-dessus, ce qui donne à la clôture une allure plus aérée.

Quand les travaux sont terminés, il sera procédé au choix de la verdure et des arbres. Pas d'arbres entre les tombes à cause des racines qui peuvent se propager dans les cercueils.

Les arbres – par exemple, les cyprès, seront disposés essentiellement en dehors de la clôture.

Il est prévu de dépenser CHF 21'000 pour l'aménagement paysager. La commission souhaite que cet argent soit entièrement consacré à cette tâche et, en cas des économies réalisées, que le solde soit réservé aux travaux d'entretien paysager. Pour garantir ceci, merci à la Commission de gestion et des finances de suivre cet article dans les comptes.

La commission suggère à la Municipalité de joindre un minimum de plans/maquettes au préavis, même si le budget pour un dessin technique formel ne se justifie pas, pour que le Conseil puisse délibérer avec les renseignements nécessaires.

En conclusion, la Commission, à l'unanimité, vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre la décision suivante :

- Vu le préavis municipal no 05/2025 relatif à une demande de crédit de CHF 180'000.- pour des travaux d'aménagement au cimetière de Villars-Ste-Croix.
- Oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d'accepter le préavis tel que présenté.

Villars-Ste-Croix, le 5 juin 2025



Pascal Mini
Président



Igor Kortchnoï
Rapporteur



Federico Angiolini
Membre



Giorgio Bolognese
Membre



João Cunha
Membre